



« Nous débloquons 28 millions pour les associations »

Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT auprès du ministre de l'Education et de la Jeunesse nous dévoile le plan promis par Emmanuel Macron, au sortir de la crise des Gilets jaunes pour booster le secteur associatif.

De plus en plus de gens font du bénévolat sans s'engager dans des structures associatives.

Est-ce un problème ?

GABRIEL ATTAL. C'est une réalité, notamment chez les jeunes. Aujourd'hui, les gens ont envie de donner du temps pour des causes, des actions. Mais les associations elles-mêmes l'ont compris et travaillent à présenter leurs activités de manière très concrète. Le secteur associatif est très dynamique : il y a 15 millions de bénévoles, 1,5 million d'associations et beaucoup de nouvelles créations. La France est une terre de générosité. En 2018, 70 000 associations sont nées, principalement dans les secteurs de la culture et de l'éducation, des loisirs et du sport.

Le président de la République a promis un « grand plan » pour soutenir les associations à l'issue du grand débat.

En quoi consiste-t-il ?

Dans le budget 2020, nous dégageons des moyens conséquents pour les associations. Nous devons aussi répondre à plusieurs enjeux importants, notamment le vieillissement

des responsables associatifs : 41 % des dirigeants ont plus de 65 ans, et 7 % moins de 36 ans. Il faut faciliter le passage de témoin. Les associations ont aussi besoin d'être soutenues dans leur travail. Les démarches qu'elles doivent accomplir sont trop complexes. C'est un vrai frein à la prise de responsabilité des actifs et des jeunes.

“ LES ASSOCIATIONS DOIVENT AUSSI ALLER CHERCHER DAVANTAGE DE FINANCEMENTS PRIVÉS ”

Les associations ont aussi été freinées par la suppression des trois quarts des emplois aidés dont elles bénéficiaient. **Était-ce une bonne décision ?** Oui, car il y avait une forme d'hypocrisie avec les emplois aidés. Ils n'ont permis ni d'insérer durablement les personnes les plus éloignées de l'emploi ni aux associations de pérenniser leurs activités. C'est vrai que leur transformation en « parcours emplois compétences », plus contraignants, a pu gêner certaines structures. Nous agissons donc pour créer des emplois durables dans les associations, nous débloquons 28 millions d'euros d'ici à 2022 pour y parvenir.

A quoi vont servir ces 28 millions d'euros ?

Ils serviront à créer 4 000 postes, qui seront financés à hauteur de 7 000 € sur trois ans, principalement dans les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Associations et services de l'Etat définiront ensemble les priorités d'affectation.

Faute de deniers publics, les associations sont forcées d'aller chercher des financements privés. Mais toutes ne sont pas attractives aux yeux des entreprises...

L'Etat fait beaucoup pour le financement des associations. Il accorde chaque année plus de 5 milliards d'euros. Cela reste massif. Mais au-delà, les asso-

ciations doivent aussi aller chercher davantage de financements privés. Ce n'est pas toujours facile à opérer et nécessite des fonctionnements différents et la construction de vraies relations avec les entreprises. Par exemple, elles peuvent développer des activités commerciales qui financent leur activité d'intérêt général. Une association de défense de l'environnement dans les Bouches-du-Rhône, par exemple, a créé un gîte écoresponsable, qu'elle loue à des particuliers. Une autre, qui accompagne des personnes migrantes, se finance en organisant des soirées de « team building », qu'elle facture aux entreprises.

Comment allez-vous accompagner les cadres bénévoles, qui se sentent écrasés par la lourdeur des tâches administratives ?

Nous travaillons sur un bouquet de services numériques unique, qui regroupera toutes les démarches des associations, y compris les demandes de subventions. Dans le budget 2020, nous débloquons aussi une enveloppe supplémentaire de 2 millions d'euros pour former davantage de bénévoles, en plus de l'enveloppe de 8 millions d'euros actuelle. Je souhaite aussi que les compétences acquises à l'occasion de ces responsabilités soient valorisées dans le parcours professionnel des bénévoles.

Paris (VII^e), jeudi.
Gabriel Attal.

LP/WANN FOREX

